



Saint Antoine Sur L'Isle

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 OCTOBRE 2025 à 20 heures**

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2025

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉAUD, 2^e Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3^e Adjoint - Nicole DUFOSSE - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY Yannick MALÈVRE - Jackie BRUNEL - , Conseillers Municipaux

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal
Edith NAUZE, Conseillère Municipale

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Annick SAMSON est nommée Secrétaire de Séance.

Le procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

I – OUVERTURE DE CREDITS (DELIB_2025_25)

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité ayant accordé les subventions demandées, il est donc nécessaire d'intégrer au budget ces ouvertures de crédits. Seront portés au budget l'acquisition de matériel pour la cantine, l'installation de la climatisation à l'école et au réfectoire, les travaux de voirie)

DEPENSES		
Imputation	Nature	Ouvert
21 / 2135 / 25	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	6 000,00 €
21 / 2184 / 10	Mobilier	2 523,00 €
21 / 2158 / 34	Autres installations, matériel et outillage techniques	800,00 €
21 / 2152 / 99994	Installations de voirie	3 041,00 €
	TOTAL	12 364,00 €

RECETTES		
Imputation	Nature	Ouvert
13 / 1328 / 10	subvention	3 945,00 €
13 / 1328 / 25	subvention	7 665,00 €
13 / 1328 / 15	subvention	754,00 €
	TOTAL	12 364,00 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve ces ouvertures de crédits.

II – DEMANDE DE FINANCEMENT DE MATÉRIEL SCOLAIRE (DELIB_2025_26)

La psychologue scolaire affectée au RASED de St Seurin sur l'Isle (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) intervient sur les communes voisines de St Médard de Guizières, Camps sur l'Isle, St Christophe de Double, Gours, Puynormand, Porchères et St Antoine sur l'Isle.

Le suivi des élèves nécessitant un accompagnement est géré à l'aide d'un logiciel informatique qui n'est plus adapté à ce jour. Comme cela c'est déjà fait, la commune de St Seurin sur l'Isle accepte de payer ce matériel et sollicite une participation aux communes qui vont en bénéficier (calcul selon le nombre d'élèves par école).

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte de verser une participation de 182,31 € pour l'acquisition de ce logiciel.

III – DÉCLARATION DES MEUBLÉS DE TOURISME (DELIB_2025_27)

La mise en location saisonnière de meublés de tourisme ou chambre d'hôtes doit être déclarée en Mairie. Pour simplifier la démarche, la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI) propose aux communes d'adhérer aux nouvelles modalités d'enregistrement de cette déclaration via une procédure dématérialisée.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide la nouvelle procédure dématérialisée de déclaration en Mairie des hébergeurs à compter du 1^{er} octobre 2025.

IV – COMMUNE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES (DELIB_2025_28)

Le label « don d'organes » a pour but de diffuser la culture du don d'organes et d'augmenter ainsi le nombre de vies sauvées grâce à la greffe.

Nous avons reçu une proposition pour s'associer au collectif qui soutient et fait la promotion du don d'organes. Pour devenir commune ambassadrice du don d'organes, il suffit de poser un panneau arborant le ruban vert, symbole du don d'organes à chaque entrée principale de la commune.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de s'associer au collectif et de faire poser deux panneaux pour devenir « Commune Ambassadrice du Don d'Organes ».

V – L'ISLE CITOYENNE D'HONNEUR (DELIB_2025_29)

La rivière Isle a façonné ce territoire depuis des siècles. Elle est bien plus qu'une rivière, elle est un bien commun. En attribuant la citoyenneté d'honneur à Isle, la commune affirmera son attention et sa reconnaissance à cette rivière au sein de nos institutions. Elle affirme ainsi l'attachement de nos habitantes et habitants à la rivière Isle pour son passé, son présent et son avenir.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal attribue la Citoyenneté d'Honneur à la rivière Isle et autorise Madame le Maire à signer tout acte afférent à cette attribution.

VI – DÉLÉGATION DE SIGNATURE (DELIB_2025_30)

Madame le Maire étant empêchée pour la signature de l'acte de cession du chemin d'exploitation de la commune à Monsieur Pascal SANCIER, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, que la délégation de signature soit donnée à Madame Annick SAMSON, Première Adjointe.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- * les travaux de réfection de l'avaloir des eaux pluviales rue de la Marne sont en cours.
- * la cérémonie des vœux est fixée au 12 janvier 2026.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h25

La Secrétaire de Séance,

Annick SAMSON



Paquerette PEYRIDIEUX

Le Maire,
